

EXIGENCES TECHNOLOGIQUES

2024-2025



Information

umcs-ti@umanitoba.ca

506 336-3400, poste 8210

Chaque étudiant doit posséder un ordinateur portable conforme aux exigences et aux configurations minimales requises par l'UMCS. Seuls les systèmes d'exploitation Windows 10 et Windows 11 sont autorisés et compatibles avec les outils académiques utilisés à l'UMCS.

En tout temps, le bon fonctionnement de l'ordinateur portable est la responsabilité de l'étudiant. En cas de bris, de perte ou si vous détenez un appareil désuet, vous devrez vous procurer un nouvel ordinateur répondant aux normes en vigueur.

Le fait de ne pas se conformer à ces exigences pourrait empêcher une étudiante ou un étudiant de compléter un examen, entraînant pour conséquence un échec par absence.

Quel ordinateur portable dois-je avoir?

Ordinateur portable PC (Windows)

- Processeur Intel® Core™ i5 (10e génération) ou plus récent ou AMD Ryzen équivalent
- Mémoire RAM 8 Go ou plus
- Capacité de stockage SSD 256 Go ou plus (Il est important de choisir un disque de type SSD ou Flash pour sa rapidité)
- Connectivité Wi-Fi 802.11 n/ac
- Système d'exploitation Windows 10 ou 11
- Écran approximatif de 14 ou 15 pouces (Léger pour le transport, mais assez grand pour bien voir. En général, un plus petit écran nécessite moins d'énergie.)

Exception pour les **personnes étudiantes inscrites en ingénierie**. Veuillez vous référer aux informations fournies par la faculté d'ingénierie afin de connaître les minimums requis.

Vous aurez également besoin des pièces d'équipements suivantes:

- Casque d'écoute avec microphone intégré (obligatoire)
- Caméra Web intégrée ou externe (obligatoire)

Attention :

- L'utilisation d'un portable Apple (Macintosh) ou d'un portable Chromebook est fortement déconseillé, car certains logiciels spécifiques à votre programme d'études risquent de ne pas fonctionner. Également, pour utiliser la plateforme Applications, il est nécessaire d'utiliser un ordinateur avec le système d'exploitation Windows.
- L'utilisation d'un téléphone cellulaire ou d'une tablette est également fortement déconseillée pour les mêmes raisons.

J'ai un Mac,
que puis-je faire?

(Information au verso)



De quels logiciels aurai-je besoin à l'UMCS?

- En tant qu'étudiantes ou étudiants à l'Université de Moncton, vous disposerez gratuitement d'une licence de la suite Microsoft Office 365 que vous pourrez installer sur vos appareils personnels (maximum de 5).
- Les autres logiciels nécessaires pour vos cours seront disponibles à travers la plateforme web «Applications». Vous serez en mesure de les utiliser sur votre ordinateur personnel à partir de n'importe quel endroit.
- Le service d'impression mobile est également disponible. Vous serez en mesure d'imprimer vos documents à partir de votre appareil personnel sur certaines imprimantes de l'UMCS. ** Des frais d'impression s'appliquent.

Consignes additionnelles:

- Pour les cours suivis à distance (ex. de votre domicile), veuillez utiliser une connexion internet à haute vitesse avec un forfait d'utilisation mensuelle illimitée.
- Les cours et examens doivent être faits sur un ordinateur portable. Tout autre type d'appareil n'est pas autorisé.

Information :

Service des technologies de l'UMCS
umcs-ti@umanitoba.ca
506 336-3400, poste 8210

J'ai un Mac, que puis-je faire?

Vous aurez besoin du système d'exploitation Windows 10 ou 11 pour utiliser la majorité des logiciels nécessaires pour vos cours. Nous vous recommandons de consulter votre technicien ou vendeur Mac pour savoir si une solution est possible avec votre Mac (puissance et espace nécessaire).

Options possibles : Vous pouvez faire l'achat d'une licence de Microsoft Windows et utiliser une « machine virtuelle Windows » sur votre portable Mac ce qui vous permettra d'utiliser les logiciels non compatibles à partir de cette installation virtuelle ou utiliser l'option « Double démarrage » disponible sur Mac.



**UNIVERSITÉ DE MONCTON
CAMPUS DE SHIPPAGAN**